

Le souvenir de M. l'abbé Gobrecht, ancien doyen de Saint-André, est resté cher à tous ceux qui ont connu ses éminentes qualités. Aussi, apprendra-t-on avec plaisir qu'un artiste de talent, M. Oscar de Haes, répondant au désir public, a eu la pensée de reproduire ses traits; et la lithographie que nous venons de voir mise en vente aujourd'hui nous a paru d'une exécution intelligente et soignée.

La figure respire l'air de bienveillante et religieuse dignité qui caractérisait M. l'abbé Gobrecht; elle est animée par cette vie et ce sentiment que la main d'un artiste capable peut seule donner. Le tracé plus vigoureux des autres parties du dessin nous a semblé avoir été fait dans l'intention de faire encore mieux ressortir cette expression de la physionomie.

Le nombre total des personnes attachées à l'exploitation des chemins de fer, en France, est de 32,000; il sera de 80,000 quand tout le réseau sera exploité. En tenant compte de la longueur exploitée, du nombre des stations et des locomotives, du parcours annuel des locomotives et des trains, on arrive aux rapprochements suivants :

Le nombre moyen d'agents employés au service des gares est de 164 par gare; sur 10 locomotives, il y a 8 mécaniciens et 8 chauffeurs. Le parcours moyen d'un mécanicien ou chauffeur est de 28,896 kilomètres par an. Il dépasse 30,000 kilomètres sur les lignes de Strasbourg à Bâle, de Montereau à Troyes, de l'Ouest, d'Orléans et de Paris à Lyon. Il n'est inférieur à 20,000 kilomètres que sur les lignes de Saint-Germain et de Rhône-et-Loire.

Des individus se disposaient à introduire en France des balles de houblon sans en payer les droits. Ils avaient compté sur l'obscurité de la nuit pour tromper la vigilance de la douane. Malheureusement pour eux, leurs manœuvres avaient été remarquées par des préposés en embuscade, et aussitôt que les deux premiers eurent mis le pied sur le territoire français, ils furent arrêtés. Nos gaillards paraissaient disposés à vendre chèrement leur liberté, et ils engagèrent avec les employés une lutte acharnée. Ceux-ci, cependant, étaient parvenus à renverser leurs adversaires, et ils allaient les enchaîner, lorsque les autres fraudeurs, au nombre de quatre ou cinq, survinrent armés de gros bâtons de chêne; ils en assénèrent des coups si violents sur les employés, que l'un, atteint sur le poignet, dut lâcher sa carabine, dont il se disposait à faire usage, et que l'autre, blessé à la tête, tomba évanoui. Les prisonniers prirent alors la fuite avec leurs complices, et il ne resta à la disposition des douaniers qu'une balle de houblon.

Une enquête a été faite le lendemain matin par la justice; un individu a été arrêté immédiatement; son fils et trois autres fraudeurs l'ont été la nuit suivante.

Les deux employés qui, en cette circonstance, ont fait preuve d'un grand courage, en sont heureusement quittes pour quelques blessures sans gravité.

(Indicateur de Cambrai).

L'administration de la poste aux lettres de France a distribué, en 1856, 233,217,000 lettres affranchies et non affranchies. C'est à peu près en moyenne 8 lettres par an et par habitant. C'est en moyenne par jour environ 640,000 lettres distribuées.

La cour de cassation a rejeté, jeudi, le pourvoi de Maximilien Longuet, condamné à la peine de mort par la cour d'assises du Nord, le 14 révrier courant, pour crime d'assassinat sur la personne de sa femme.

LE MOIS.

Calendrier historique de Roubaix.

1.<sup>er</sup> mars 1579. Par lettre de Philippe II, roi d'Espagne, la terre de Roubaix est érigée en marquisat, en faveur de Robert de Melun, vicomte de Gand, second fils du prince d'Épinoy, seigneur de Roubaix. C'était une récompense accordée aux bons services rendus par ce vaillant capitaine à la cause d'Espagne, dans les guerres des Pays-Bas.

1.<sup>er</sup> semaine de mars 1465. Pierre, seigneur de Roubaix, reçoit l'ordre de marcher avec force gens de guerre contre Jean de Lannoy qui avait donné au comte de Charolais, depuis Charles-le-Téméraire, de graves sujets de mécontentement. Jean, trop faible pour résister, se retire à Tournay avec sa famille, emportant ses meilleurs biens. La ville et le château de Lannoy sont emportés, sans coup férir et saccagés. Et fut trouvé dans le chaste de cent à cent vingt pourceaux salés et de farine à grand planté avec blé et avoine à grande largesse, et si était séant un moulin tout neuf à moudre blé, et rot. Après le comte de Charolais donna la ville et son chaste au frère du comte de Saint-Pol, Jacques de Luxembourg, gendre du seigneur de Roubaix.

6 mars 1833. — Les stations du chemin de la Croix sont canoniquement érigées dans l'église paroissiale de Roubaix par M. le curé de Saint-André de Lille, en vertu d'un rescrit pontifical de Grégoire XVI, et avec l'autorisation de Monseigneur Belmas, évêque de Cambrai, accordée à la demande de M. Roussel, doyen-curé de Roubaix.

12 mars 1615. — Le marquis de Roubaix accompagne son parent Maximilien-Villain de Gand, élu évêque de Tournay, à son entrée en cette ville.

13 mars 1845. — Vers 4 heures du matin, le tocsin signale un incendie dans la filature de M. Durier fils, située dans la rue de la Fossé-aux-Chênes. La gelée était alors si intense qu'il a fallu se servir d'eau chaude pour le service des pompes. Les sapeurs-pompiers se sont admirablement comportés dans ce grand sinistre; l'incendie a été circonscrit dans le bâtiment de la filature, malgré les difficultés les plus grandes qu'augmentaient encore la rigueur du froid. La maison d'habitation, qui communiquait avec la filature, a été entièrement préservée.

Pour perpétuer le souvenir des courageux efforts des Sapeurs-Pompiers, la Compagnie d'Assurances Générales lui a décerné une médaille d'argent, grand module, et M. Durier fils une médaille d'or.

17 mars 1794 (7 ventose an II). — Les commissaires, nommés par l'administration départementale, se transportent à l'église de Roubaix, la font fermer, y constatent l'existence des ornements dont l'église était richement pourvue et s'en emparent au nom de la république.

18 mars 1822. — Décision ministérielle qui autorise l'organisation de la compagnie des Sapeurs-Pompiers de Roubaix.

19 mars 1612. — « M.<sup>re</sup> Franchois Becquart, pasteur de Roubaix, licencié en sainte théologie; messire Maximilien De Le Val, escuyer, seigneur de Graincourt, la Gamaide, Le Val,

etc., etc., grand bailly; Jehan Vanreust, son lieutenant, et Jehan de La Haye, greffier dudit Roubaix, ont, au nom et par accord des maîtres proposés et admist ainsi que M. Jehan Sevin, fondeur de cloches demeurant à Lille, pour parvenir à un accord de quatre grosses cloches pour mettre au clocher et tour de l'église paroissiale dudit Roubaix, les rendant tous quatre de bon ton et de bon accord. »

21 mars 1837. — Ordonnance royale qui prescrit de procéder de nouveau, conformément à la loi du 9 juillet 1836, à l'adjudication publique de la concession du canal de la Deule, à Roubaix, en y comprenant, cette fois, le prolongement de ce même canal jusqu'à la frontière belge.

25 mars 1712. — Trois escadrons et un bataillon de la garnison de Bruges, sous les ordres du brigadier Prétorins, prennent logement à Roubaix.

31 mars 1621. — « Les maîtres bourgeteurs de Lille à Roubaix pensant défendre et d'apporter (interdire et emporter) les tripes de velours de ceux de Roubaix; mais iceux les en chassèrent et ils furent en grand danger de perdre la vie. »

Pour toute la chronique locale, J. Reboux.

Nouvelles & Faits divers.

On assure que quelques femmes de goût et du meilleur monde ont pris la résolution de protester, par une mise d'une extrême simplicité, contre le luxe royal des bourgeois d'aujourd'hui. Ce serait une duchesse authentique qui se serait faite la Pierre l'Érmitte de cette croisade, qu'approuveront les maris et tous ceux qui leur ressemblent. Le club réformiste a proclamé une sorte d'édit somptuaire à l'usage des femmes comme il faut; on ne bannit pas les diamants, ni les dentelles, ni les guipures, ni les mille colifichets qui font de la femme une chasse animée, seulement il est convenu qu'on ne se parera de ces splendides ornements que dans les grandes occasions, les jours ou plutôt les nuits où il est indispensable de se mettre sous les armes. L'édit en question veut surtout atteindre le luxe de ville, la demi-toilette, laquelle peut bien passer pour une toilette entière, puisqu'il ne lui faut pas moins de seize à dix-huit mètres d'étoffe, depuis que les cerceaux de fer ont remplacé la crinoline.

Voilà donc l'élegante simplicité revenue à l'ordre du jour. Quiconque ne se conformera pas à l'usage précité encourra les peines les plus sévères, en ce sens que toute mise un peu ébouriffante provoquera dorénavant de malséantes suppositions sur celle qui la portera. Il reste seulement à savoir si, malgré la pénalité infligée aux récalcitrautes, cet édit sera mieux observé que ne le fut l'édit de Louis XIV, qui défendait aux dames de la cour de porter de la guipure. On sait que la volonté jusque-là toute puissante du grand roi se brisa contre cette frêle dentelle, qui ressemble au papier à jour que l'on met sur les fruits confits et sur les dragées.

(Siècle).

On lit dans la Gazette des Tribunaux : « Une honnête famille d'industriels du faubourg Saint-Antoine recevait hier dans la matinée une lettre à peu près conçue dans les termes suivants : « Mes chers enfants, quand vous recevrez ces quelques lignes, j'aurai cessé de vivre; c'est à regret que je me sépare de vous; mais ma résolution bien arrêtée de

quitter ce monde ne me laisse plus aucun espoir de vous revoir sur la terre. Recevez mes derniers adieux, soyez heureux et pardonnez l'acte qui termine ma vie. Vous trouverez mon corps dans le bois de Vincennes, près de la porte du Bel-Air. Vous affection père, X... » La lecture de ces quelques lignes causa une vive émotion à tous les membres de la famille. On ne comprenait pas comment M. X... parvenait à un âge déjà très-avancé et se trouvant dans une bonne situation de position, avait pu concevoir l'idée de se détruire. On inclinait à croire que cette lettre n'était pas sérieuse. Cependant comme le signataire n'avait pas paru à son domicile depuis la soirée de la veille, on se rendit en toute hâte au bois de Vincennes, et là, on apprit que l'un des gardes, en faisant sa tournée du matin, avait en effet trouvé pendu à la branche d'un arbre, à l'aide d'une cravate en soie, non loin de la porte du Bel-Air, un homme dont le signalement se rapportait exactement à celui que l'on indiquait.

On se rendit sur les lieux où se trouvait déjà le commissaire de police qui constatait le suicide, et l'on eut la triste certitude que le suicide était bien le sien X... Sa famille s'empressa de faire transporter son corps à son domicile pour le faire inhumer. Tout porte à penser que cet acte de désespoir n'a été accompli que dans un accès subit d'aliénation mentale.

La dame D... tenant un café dans le quartier Saint-Paul, avait depuis quelque temps fait sortir de pension sa fille Marie, et cette jeune personne, d'une figure distinguée et d'un caractère aimable, se trouvait en âge d'être mariée. Parmi les habitués de l'établissement surgirent plusieurs prétendants à sa main. L'un d'eux, le nommé V..., formula directement sa demande. Des informations prises sur son compte n'ayant pas été favorables, on lui fit entendre avec tous les ménagements possibles que sa recherche ne pouvait être agréée.

V... ressentit de ce refus une violente irritation; il déclara que si la demoiselle Marie ne l'épousait pas, elle n'en épouserait aucun autre. Il ne quitta plus le café, et ses regards foudroyaient tous ceux qui restaient trop longtemps à son gré près du comptoir. Sa rage augmenta quand il sut qu'un officier de la garde de Paris avait été admis à faire sa cour à la jeune personne; il proféra des menaces de mort, en disant que si l'on donnait suite à ces projets d'union, il tuerait la demoiselle Marie et se brûlerait ensuite la cervelle.

Vers dix heures et demie du soir, les deux dames se trouvaient au comptoir, en dehors duquel se tenait l'officier, s'accoudant sur le marbre. La conversation engagée entre ces trois personnes absorbait toute leur attention, lorsque le militaire jetant par hasard les yeux sur la glace placée derrière les dames, vit une main armée d'un pistolet dirigée sur la demoiselle Marie. C'était celle de V... qu'on croyait absent du café et qui s'y était furtivement introduit. Prompt comme l'éclair, l'officier se retourne, saisit le bras de V... et parvient à lui arracher son arme. En même temps, plusieurs personnes arrivent et l'on se rend maître de l'auteur de cette criminelle tentative, qui est conduit devant le commissaire de police de la section Saint-Paul. Il avait sur lui un second pistolet, chargé comme le premier d'une balle et de chevrotines. A la suite des constatations, il a été mis à la disposition de la justice.

Deux jeunes gens de vingt et un à vingt-deux ans, originaires du Cantal, qui s'étaient attardés dans un bal de la Courtille, suivaient

— Mais quand déménage-t-on ? et qui déménage ?

— Un locataire probablement.

— Serait-ce la dame qui demeurait au-dessus de moi ?

— C'est toujours quelqu'un de l'escalier.

Je le lui aurais volontiers fait dégringoler...

Après trois mortelles heures d'attente, j'entendis des pas lourds et j'aperçus le haut du madras de la portière qui gravissait lentement les trois étages.

« Ai-je des lettres ? » lui criai-je; car mes jambes fléchissaient et je ne pouvais aller au-devant d'elle. Point de réponse... « Ai-je une lettre ? » Même silence. Cinq fois je réitérai ma demande, et cinq fois madame Béchet la laissa sans réponse. Elle n'avait plus qu'une douzaine de marches à monter, et j'allais m'élaner vers elle, lorsqu'elle me dit :

« Ce n'est pas ma faute; madame Callichon était allée conduire son p'tit à l'école, et sa demoiselle ne voulait pas recevoir les chaussures... »

Elle croyait que je la grondais de son retard. La malheureuse était sourde et ravaudeuse...

Malgré mon impatiente colère, un éclat de rire allait m'échapper, si madame Béchet, qui s'était approchée de moi, et me touchait presque, ne se fut écriée avec un sang-froid et une voix de sourd : « N'y a pas de lettre ! » Puis tournant sur elle-même, elle redescendit. Je n'avais plus envie de rire... Je fus atterré.

Je formai des projets de vengeance, de voyages, de bruyantes distractions, d'étourdissants plaisirs; puis, je tombais dans un état d'abattement, et de complet anéantissement, quand j'eus la certitude que madame Oldi avait quitté la maison. Un espoir vint m'en tirer.

L'amour est si ingénieux à s'en créer ! Je la verrai à Anteuil !...

Elle n'y revint plus !...

Un soir de l'hiver suivant que j'étais aux Italiens, une tournure d'homme assis devant moi à l'orchestre, attira mon attention. Comme il paraissait absorbé par la musique et ne détournait pas la tête, je ne pouvais voir sa figure; mais je l'avais deviné; c'était lui; je le sentais à l'orage qui s'élevait dans mon cœur. Bientôt le parterre entier se leva spontanément; on se poussa, on se heurta les uns contre les autres, on se dressa sur la pointe des pieds, tous les cœurs se tendirent, toutes les têtes s'allongèrent pour voir une débutante qui entraînait en scène. Lui seul resta assis, et se couvrit le visage de ses deux mains, je crus même le voir agité d'un tremblement universel.

Je ne tardai pas à comprendre son émotion et à la partager, en reconnaissant dans la débutante l'objet de tous mes vœux et de tous mes regrets !... la pensée de mes jours et le rêve de mes nuits : madame Oldi ! Si son apparition sur les planches fut pour moi une dernière désillusion, ce fut aussi un prestige auquel bien peu d'hommes savent résister; et je dois avouer à ma honte que je me consolai de voir crouler devant elle le mur de la vie privée, en pensant qu'elle allait être moins inaccessible.

Elle débuta avec grâce et simplicité; mais il était évident qu'elle éprouvait de grandes tortures morales. Pour des yeux aussi intelligents que les miens, il était aisé de voir, à la contraction de ses traits, qu'elle retenait à grand-peine des larmes prêtes à lui échapper. Sa voix, tremblante en commençant, prit bientôt un essor admirable, un développement sublime, qui enleva tous les suffrages; je délirais et

m'agitais convulsivement dans ma stalle; lui n'avait pas changé de position. Mais lorsqu'elle se fut retirée, il se retourna pour contempler l'enthousiasme dont ses oreilles tintaient encore.

Il me reconnut, et une pâleur mortelle couvrit son front, sur lequel coulaient de grosses gouttes de sueur. Je ne baissai pas mes yeux sous le feu des siens, et nous échangeâmes un de ces regards qui veulent dire : « Haine et vengeance »; il me parut beau. Ses vêtements étaient propres, mais vieux; tout son extérieur annonçait une pauvreté qu'il portait fièrement en relevant sa tête, couverte de cheveux noirs bouclés.

Après le premier acte, je sortis; il me suivit, me joignit, et dans un couloir où nous étions presque seuls, s'approcha de moi, et d'un ton froid et concentré, me demanda si mon intention était de chercher à la revoir ?

« Si c'est un frère ou un mari qui m'interroge, je lui répondrai; si ce n'est ni l'un ni l'autre, vous êtes un insolent à qui je n'ai point de comptes à rendre. »

Je voulus sortir, mais il se plaça devant moi; sa voix tremblait, et ses lèvres, blanches de colère, purent à peine articuler ces mots :

« Je vous défends de mettre les pieds chez elle... »

Je lui répondis par une injure grossière, qu'un homme ne pardonne pas plus qu'un soufflet. Puis, comme l'on commençait à nous entourer, nous échangeâmes nos cartes; et dans cet échange, il y avait sa mort ou la mienne; toutes les deux peut-être...

« Demain, à quelle heure, lui demandai-je ?

« Demain, c'est impossible; mais après demain, à huit heures, venez me prendre chez moi, je vous y attendrai. »

Le lendemain, Georges m'apporta une lettre. Elle était ainsi conçue :

« Monsieur,

« Cette lettre est écrite dans un moment solennel, celui qui précède peut-être de peu d'heures la fin de ma vie. Je vous prie donc de lui garder religieusement le secret, si je succombe, comme la dernière confidence d'un mourant.

« J'ai besoin, pour arriver au présent, de remonter un peu haut dans le passé, et d'entrer avec vous dans quelques détails sur l'objet de ma constante sollicitude, de vos récentes et opiniâtres poursuites, de notre entrevue de demain. Il s'agit, Monsieur, de madame Oldi. Elle naquit, ainsi que moi, en Espagne; ainsi que la mienne, sa mère mourut en lui donnant le jour; et son père, le compagnon, le frère d'armes du mien, périt à la même affaire. Nous fûmes légués l'un et l'autre par testament, à l'amitié de M. Oldi, officier italien. Notre fortune, plus que médiocre, suffisait à peine à nous élever; il partagea avec nous le peu qu'il avait, m'envoya étudier à Turin, et mit Rosaria dans un couvent de la même ville, dont sa sœur était supérieure. J'avais seul le droit de l'y visiter deux fois par semaine; et c'est à travers les grilles d'un cloître que commençait à s'allumer en moi une passion qui ne s'éteindra qu'avec ma vie... demain peut-être. A quinze ans, Rosaria ne se sentant aucun penchant pour l'état monastique, M. Oldi la retira du couvent et la prit avec lui. Il s'était aperçu de mon amour, dont Rosaria ne se doutait pas; car je l'aimais trop pour le lui dire, dans l'impossibilité où j'étais de lui offrir l'avenir que j'avais rêvé pour elle. »

(La fin au prochain numéro.)

la rue  
quelque  
du can  
bourrée  
mirent  
de leurs  
faisait e  
coup ce  
deux da  
moté u  
à ce suj  
l'un de  
canal, c  
Etray  
tête, les  
songer  
reussem  
face de  
habitan  
retirer  
fatigue,  
Tran  
Valmy,  
ranimé  
heure  
fait hor  
maître  
dentelle  
bourrée  
l'avenir  
U  
dans un  
Jean  
cés de s  
fiables  
querelle  
rencont  
ment pi  
de cout  
caient d  
interver  
qu'au r  
poitrine  
sur le s  
a été ar  
— M.  
soir, M.  
rant ru  
rendait  
la route  
paille fi  
sur un  
trouvai  
de sa fo  
Le p  
fumier  
pensa  
bouteill  
mais ay  
surpris  
genterie  
1.<sup>o</sup> S  
marqué  
forme,  
plats ét  
3.<sup>o</sup> vin  
derne,  
marqué  
gravées  
potage,  
liers et  
vées d  
marqué  
Le c  
sa voiti  
sant bi  
Tandis  
remarq  
regard  
étrange  
Infor  
missais  
la mair  
terie q  
la préf  
présent  
ment à  
— C  
« Un  
dimanc  
ture, u  
de ban  
est tou  
fermer  
rendre  
« Le  
jeune l  
un ans  
de rem  
patron  
Foi, G  
sponta  
« C'  
cœur q  
donnar  
heureu  
généro  
je méri  
d'accor  
francs  
« A  
mérito  
obligés  
à cru  
sance  
pouvait